

Formation : Assistant Médico-Technique / Manipulateur en Décompression Neurovertébrale (DNV)

Contexte et finalité – Informations générales sur la formation

Dans un contexte d'augmentation des pathologies rachidiennes et de recherche de solutions non invasives pour la prise en charge des douleurs vertébrales, la Décompression Neurovertébrale (DNV) constitue une approche instrumentale permettant d'agir sur les contraintes mécaniques appliquées aux structures discales et nerveuses.

La formation **Praticien en Décompression Neurovertébrale (DNV)** vise à permettre aux professionnels de santé d'acquérir les connaissances scientifiques, les compétences techniques et la maîtrise des protocoles nécessaires à l'évaluation des patients et à la mise en œuvre sécurisée des traitements par décompression neurovertébrale.

OFC – Organisme de Formation et Certification accompagne les professionnels dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques rachidiens, l'analyse des indications et contre-indications, ainsi que la mise en place de protocoles de décompression adaptés à chaque patient.

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation des pratiques, d'harmonisation des protocoles et de sécurisation de la prise en charge des patients.

La formation constitue un **perfectionnement professionnel destiné aux professionnels de santé**, dans le respect des cadres d'exercice définis par le Code de la santé publique et les décrets de compétences applicables à chaque profession.

Intitulé : Assistant Médico-Technique / Praticien en Décompression Neurovertébrale (DNV)

Public visé : La formation s'adresse principalement aux **professionnels de la santé diplômés d'État** souhaitant intégrer la décompression neurovertébrale dans leur pratique professionnelle.

Elle concerne notamment :

- médecins
- kinésithérapeutes
- chiropracteurs
- ostéopathes
- professionnels de santé autorisés à intervenir dans la prise en charge des troubles musculo-squelettiques et rachidiens dans le cadre de leur champ de compétence.

Prérequis : Projet de création de centre ou acquisition de tables de décompression neurovertébrale auprès d'un distributeur de la marque Chattanooga représenté par ENOVIS.

Exercer une profession de santé ou disposer d'un diplôme permettant une prise en charge thérapeutique dans le cadre réglementaire applicable

- Avoir un projet d'intégration ou de développement d'une activité utilisant une table de décompression neurovertébrale distribuée par **DNV France (distributeur de la marque Chattanooga représenté par ENOVIS)**
- Valider le positionnement préalable et l'analyse du projet professionnel.

Durée : 35 heures (5 jours consécutifs, 09h00 – 17h00)

Modalité : Présentiel

Effectif : 5 à 10 participants

Sanction : Attestation de fin de formation et certificat de droit d'exploitation des techniques DNV

Procédure de positionnement préalable

Afin de garantir la qualité pédagogique de nos formations et de respecter les exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi), chaque candidat fait l'objet d'un positionnement préalable avant validation définitive de son inscription.

Ce positionnement prend la forme d'un formulaire en ligne permettant de :

- vérifier l'adéquation du profil du candidat avec les prérequis de la formation ;
- analyser son parcours, son expérience et ses acquis ;
- identifier ses objectifs professionnels et ses attentes ;
- évaluer son niveau initial afin d'adapter, si nécessaire, l'accompagnement pédagogique.

L'inscription définitive est confirmée après étude du dossier par le responsable pédagogique.

Cette démarche garantit :

- l'homogénéité des groupes,
- la sécurité des pratiques enseignées,
- la cohérence du parcours de formation.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les bases scientifiques et biomécaniques de la décompression neurovertébrale
- Identifier les principales pathologies rachidiennes susceptibles de bénéficier d'un traitement par décompression
- Réaliser une évaluation clinique permettant d'orienter la prise en charge
- Identifier les indications, limites et contre-indications de la décompression neurovertébrale
- Mettre en place un protocole de décompression adapté au patient
- Paramétrer et utiliser les tables de décompression neurovertébrale
- Adapter les paramètres de traitement en fonction de l'évolution du patient
- Assurer la sécurité et le suivi de la prise en charge
- Intégrer la décompression neurovertébrale dans l'organisation d'un cabinet ou d'un centre spécialisé.
- Maîtriser les bases fondamentales de l'anatomie et de la physiologie vertébrale nécessaires à la compréhension des protocoles DNV ;
- Identifier les principales postures et troubles vertébraux dans le cadre de son rôle d'assistant, sans établir de diagnostic médical ;
- Recueillir et compléter les questionnaires patients préalables à toute séance de décompression, conformément aux procédures internes ;
- Installer le patient et paramétrer la table de décompression neurovertébrale en fonction des indications définies par le praticien responsable (morphologie, âge, antécédents, protocole établi) ;
- Informer, accompagner et rassurer le patient avant et après la séance, dans le respect des consignes du praticien ;
- Appliquer les techniques DNV exclusivement sous la responsabilité et la supervision d'un professionnel de santé habilité ;
- Participer à l'organisation et au développement opérationnel d'un centre DNV en partenariat avec DNV IDF – Les Cliniques du Dos.

Public visé

La formation Assistant Médico-Technique / Praticien en Décompression Neurovertébrale (DNV) s'adresse aux professionnels de santé souhaitant intégrer la décompression neurovertébrale dans leur pratique clinique.

Elle concerne notamment :

- les professionnels exerçant déjà dans la prise en charge des pathologies rachidiennes
- les praticiens souhaitant développer une activité spécialisée dans les troubles vertébraux
- les porteurs de projet de création ou de développement d'un centre dédié aux traitements du rachis.

La formation vise à permettre une **mise en œuvre sécurisée et responsable de la décompression neurovertébrale dans le cadre du champ de compétence du professionnel**.

La formation constitue un perfectionnement technique à l'utilisation des équipements de décompression neurovertébrale. Elle ne confère aucun droit d'exercice médical ou paramédical autonome et ne se substitue pas aux diplômes, autorisations ou obligations prévues par le Code de la santé publique.

Prérequis et conditions d'accès

Public éligible

La formation est destinée aux professionnels de santé autorisés à réaliser une évaluation clinique et une prise en charge thérapeutique des patients dans le cadre de leur champ de compétence réglementaire.

Le candidat doit :

- Être professionnels de la santé autorisés à réaliser une évaluation clinique et une prise en charge thérapeutique des patients dans le cadre de leur champ de compétence réglementaire.
- Intervenir dans un cadre réglementaire conforme à l'organisation de la structure d'accueil ;
- Disposer d'un projet professionnel concret d'intégration au sein d'un centre de décompression neurovertébrale ;
- Ou intervenir dans une structure équipée d'une table de décompression neurovertébrale distribuée par DNV France (distributeur sélectif de la marque Chattanooga).

Vérification des prérequis

La formation constitue un **perfectionnement professionnel destiné aux professionnels de la santé**.

Elle ne remplace pas les diplômes, autorisations d'exercice ou obligations réglementaires prévues par le **Code de la santé publique**.

Chaque professionnel exerce la décompression neurovertébrale **dans le respect strict de son décret de compétences et de son cadre réglementaire d'exercice**.

L'accès à la formation est conditionné à :

- La validation du cadre d'intervention du candidat (structure, supervision, responsabilité médicale identifiée) ;
- La réalisation d'un entretien de positionnement préalable permettant :
 - d'analyser l'adéquation du profil avec les objectifs pédagogiques ;
 - d'identifier les besoins spécifiques en compétences techniques ;
 - d'adapter, si nécessaire, le parcours de formation.

Cadre légal

La formation constitue un **perfectionnement professionnel destiné aux professionnels de santé**.

Elle ne remplace pas les diplômes, autorisations d'exercice ou obligations réglementaires prévues par le **Code de la santé publique**.

Chaque professionnel exerce la décompression neurovertébrale **dans le respect strict de son décret de compétences et de son cadre réglementaire d'exercice**.

Durée, organisation et modalités pédagogiques

1. Action de formation initiale

Durée : 35 heures

Organisation : 5 jours consécutifs

Horaires : 9h00 – 17h00

Modalité : Présentiel

Effectif : 5 à 10 participants maximum

Rythme : 1 à 2 sessions par mois

Cette phase alterne :

- apports théoriques,
- démonstrations techniques,
- mises en pratique supervisées.

Elle vise l'acquisition des connaissances anatomiques, des compétences techniques liées à l'utilisation des tables de décompression neurovertébrale et la maîtrise des protocoles dans le respect du cadre réglementaire applicable aux professionnels de santé.

2. Mise en situation professionnelle encadrée

À l'issue de la formation initiale, un accompagnement pratique obligatoire d'une durée minimale de 3 jours est organisé pour l'ensemble des futurs praticiens.

Cette période de mise en situation réelle permet :

- L'application concrète des protocoles de décompression neurovertébrale
- La validation des gestes techniques en conditions d'exercice
- L'ajustement des pratiques sous supervision
- La sécurisation de la prise en charge des patients

La mise en situation est réalisée sous la responsabilité d'un praticien habilité, conformément aux exigences professionnelles et réglementaires en vigueur.

3. Évaluation et validation des compétences

La validation finale repose sur :

- L'évaluation continue durant la formation initiale
- L'observation des compétences en situation pratique
- La vérification de la maîtrise des protocoles et des règles de sécurité

Une attestation de fin de formation est délivrée après validation des acquis.

Contenu pédagogique et déroulé

Module 1 – Bases scientifiques et compréhension du rachis

- Anatomie et biomécanique de la colonne vertébrale
- Physiopathologie des pathologies discales
- Hernies discales, protrusions, dégénérescences discales
- Pathologies compressives et douleurs radiculaires
- Principes scientifiques de la décompression neurovertébrale.

Module 2 – Indications, diagnostic et protocoles

- Analyse des indications thérapeutiques
- Identification des contre-indications
- Analyse des examens d'imagerie
- Élaboration des protocoles de décompression
- Adaptation des paramètres de traitement.

Module 3 – Maîtrise technique des équipements

- Présentation des tables de décompression neurovertébrale
- Installation et positionnement du patient
- Paramétrage des cycles de traction et de relâchement
- Réglage des forces de traction
- Ajustement des paramètres en fonction de l'évolution clinique.

Module 4 – Pratique clinique et mise en situation

- Mises en situation pratiques supervisées
- Études de cas cliniques
- Ajustement des protocoles
- Gestion de la progression thérapeutique
- Suivi et évaluation de l'évolution du patient.

Méthodes pédagogiques

1. Adaptation aux besoins des participants

La formation est construite selon une approche progressive et individualisée, permettant d'adapter le parcours aux besoins et au niveau initial de chaque stagiaire.

Les modalités pédagogiques comprennent :

- Un entretien individuel de pré-positionnement permettant d'analyser les acquis, les objectifs professionnels et les besoins spécifiques du stagiaire ;

- Des apports théoriques structurés relatifs aux fondamentaux anatomiques et aux protocoles DNV ;
- Des exercices pratiques encadrés sur site, favorisant l'acquisition des gestes techniques ;
- Des mises en situation professionnelle et jeux de rôle, permettant l'application concrète des protocoles ;
- Des exercices d'entraînement complémentaires, lorsque nécessaire, afin de renforcer l'assimilation des compétences ;
- La remise d'un support pédagogique individualisé, facilitant le suivi de progression.

L'adaptation pédagogique est assurée tout au long du parcours par des ajustements réalisés en fonction des résultats intermédiaires et des besoins identifiés.

2. Moyens techniques et humains mobilisés

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques adaptés aux objectifs visés :

Moyens techniques :

- Tables de décompression neurovertébrale distribuées par DNV France
- Matériel informatique et supports audiovisuels
- Documentation et supports pédagogiques remis aux stagiaires

Moyens humains :

- Encadrement par des formateurs qualifiés et habilités, disposant d'une expertise technique en décompression neurovertébrale
- Accompagnement individualisé
- Mise en place d'un cahier de suivi pédagogique individuel, assurant la traçabilité de la progression et des évaluations

3. Modalités d'évaluation et de validation des compétences

L'évaluation des acquis est organisée tout au long du parcours de formation afin de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et l'acquisition effective des compétences visées.

Évaluation en amont

- Entretien de positionnement préalable
- Analyse du profil et des besoins du stagiaire
- Adaptation éventuelle du parcours

Évaluation en cours de formation (contrôle continu)

- QCM et quiz à l'issue des modules théoriques
- Études de cas cliniques
- Mises en situation pratiques supervisées
- Observation des gestes techniques
- Grille d'évaluation individuelle renseignée par le formateur

Ces évaluations permettent de vérifier :

- La maîtrise des connaissances anatomiques et physiopathologiques
- La compréhension des protocoles DNV
- La capacité à paramétrer et utiliser la table de décompression
- Le respect des règles de sécurité et du cadre réglementaire

Évaluation finale

- Validation des compétences en situation pratique
- Analyse d'un ou plusieurs cas cliniques
- Vérification de l'autonomie professionnelle dans le respect des responsabilités liées à l'exercice

La validation des acquis conditionne la délivrance des documents de fin de formation.

4. Attestation et traçabilité

À l'issue du parcours, une attestation de fin de formation est délivrée conformément à l'article L6353-1 du Code du travail.

Elle mentionne :

- L'intitulé de l'action
- Les objectifs visés
- La nature et la durée de la formation
- Les résultats de l'évaluation des acquis

5. Supports et moyens pédagogiques

- Support pédagogique remis en début de formation
- Documents techniques et protocoles DNV
- Exercices d'entraînement et travaux pratiques

L'approche pédagogique est active, participative et progressive, favorisant l'ancrage des compétences en situation professionnelle réelle.

Suivi et accompagnement post-formation

Dans le cadre de sa démarche qualité et d'amélioration continue, OFC – Organisme de Formation et Certification met en place un dispositif structuré de suivi post-formation visant à sécuriser la montée en compétences et l'intégration professionnelle des participants.

1. Entretien de suivi individualisé

À l'issue de la formation, un entretien de suivi est systématiquement proposé afin de :

- Évaluer la mise en application des compétences acquises en situation professionnelle ;
- Identifier les éventuelles difficultés techniques, organisationnelles ou méthodologiques ;
- Déterminer, si nécessaire, des actions correctives ou des compléments de formation.
- Accompagnement individualisé si nécessaire

Cet entretien fait l'objet d'une traçabilité interne conformément aux procédures qualité de l'organisme.

2. Accompagnement technique et pédagogique

Un accompagnement personnalisé peut être mis en place sur une période de 6 à 12 mois après la formation.

Il peut inclure :

- Un appui technique à l'utilisation des tables de décompression neurovertébrale ;
- Un soutien méthodologique dans l'application des protocoles sous la responsabilité du praticien habilité ;
- Des échanges réguliers visant à garantir la conformité des pratiques au cadre réglementaire en vigueur.

Ce suivi contribue à la sécurisation des pratiques professionnelles et à la consolidation des compétences.

3. Accompagnement à la structuration de projet

Pour les porteurs de projet, OFC propose un accompagnement spécifique pouvant comprendre :

- Une aide à la structuration de l'activité ;
- L'élaboration d'un prévisionnel d'exploitation ;
- Des conseils organisationnels liés au lancement ou au développement d'un centre.

Cet accompagnement est distinct de l'action de formation et s'inscrit dans une logique d'appui au développement professionnel.

4. Démarche qualité et traçabilité

L'ensemble des actions de suivi, d'accompagnement et d'évaluation fait l'objet d'une traçabilité formalisée dans le cadre du système de management de la qualité d'OFC, conformément aux exigences du référentiel national qualité (Qualiopi).

Accessibilité et modalités de financement

OFC – Organisme de Formation et Certification informe et accompagne les candidats dans l'identification des dispositifs de financement mobilisables selon leur situation professionnelle.

La formation peut, sous conditions d'éligibilité, faire l'objet d'une prise en charge par :

- les OPCO (Opérateurs de Compétences) pour les salariés et travailleurs indépendants,
- France Travail pour les demandeurs d'emploi,
- tout autre dispositif de financement applicable.

Un accompagnement administratif peut être proposé afin de faciliter les démarches de constitution de dossier.

Conformité

Conformément aux articles L6353-1 et L6313-1 du Code du travail :

- Programme préétabli avec objectifs clairs
- Moyens pédagogiques adaptés

- Suivi et évaluation des résultats
- Remise d'attestation précisant objectifs, durée et résultats d'évaluation